Correspondance

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **3 (1874)**

Heft 12

PDF erstellt am: **23.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

CORRESPONDANCE.

Des bords de la Broye, 24 novembre 1874.

Monsieur le Rédacteur,

Je vous ferai la vie dure.

(Lettre de M. Daguet à la Liberté).

Pauvre *Bulletin pédagogique!* Tes jours sont comptés. Je te préviens de ton sort. Ton pourfendeur acharné, l'*Educateur,* va prochainement transporter ses pénates à Fribourg. Comment ne rentrerais-tu pas dans l'ombre, en présence d'un parail soleil de science!

Je le jure: si les instituteurs fribourgeois ne te renient pas bientôt, s'ils résistent obstinément à la propagande qui se fait périodiquement en faveur de ton antagoniste, s'ils ne consentent pas à payer de leurs deniers l'organe de ceux qui proposaient, à St-Imier, un vote de blâme contre le gouvernement de Fribourg, s'ils ne se déclarent pas partisans des hâbleurs du Volksverein, alors je les déclare obscurantistes, ennemis du progrès et de la patrie, sonderbundiens, et dignes d'être dénoncés à Berne ou à Baden par quelque tribun cherchant à conquérir au dehors la popularité et la considération que lui refusent chez nous tous les gens honnêtes.

J'ai cru devoir vous aviser, Monsieur le Rédacteur, du sort lamentable que l'on réserve à votre revue pédagogique. Ne vous épouvantez pas cependant. Les instituteurs du canton de Fribourg et du Valais n'auront pas oublié de sitôt les injures auxquelles ils sont sans cesse en butte, ni les onéreuses et tyraniques conséquences de cette révision constitutionnelle que les tenants de la *Société romande* patronnaient de toute leur influence. Ah! ces conséquences, contre lesquelles ils cherhent à regimber aujourd'hui, ils les subiront aussi bien que nous. L'expérience nous a appris à distinguer entre flatteurs et amis, entre charlatanisme et dévouement.

Veuillez croire, Monsieur le Rédacteur, etc.

X. *Instituteur.*

CHRONIQUE.

Fribourg. — Les nominations suivantes ont été faites dans le mois de novembre :